



# 15

## Actifs pour préserver nos bases vitales

### - la biodiversité

Près de deux millions d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction dans le monde. Le Luxembourg ne fait pas exception à la règle, bien au contraire : les trois quarts des espèces protégées en Europe sont menacées dans ce pays et la moitié des habitats protégés sont en mauvais état de conservation.

Cette évolution représente non seulement une perte dramatique d'êtres vivants et d'habitats, mais elle a également des conséquences extrêmement problématiques pour l'homme, dont l'ampleur n'est pas encore mesurable.

En effet, la perte de notre biodiversité alimente la crise climatique, menace la sécurité alimentaire, a des conséquences négatives sur la santé, entraîne des problèmes économiques graves et bien d'autres choses encore.

C'est pourquoi le Mouvement Ecologique a poursuivi son engagement en faveur de la nature en 2024, en faisant entendre sa voix et en lançant des appels pressants au nouveau gouvernement et aux acteurs concernés.



## CRISE DE LA BIODIVERSITÉ AU LUXEMBOURG : LES PROGRÈS SONT TROP LENTS – DES MESURES STRUCTURELLES SONT NÉCESSAIRES

*"Crise de la biodiversité au Luxembourg : agir de manière cohérente – plus d'espaces naturels et des réformes structurelles sont nécessaires"* : tel est le titre d'une brochure de 24 pages qui a marqué le début de l'offensive en faveur de la biodiversité du Mouvement Écologique en 2024. Ce document richement illustré et techniquement fondé a été présenté au public au moment où la nature s'éveille au printemps.

Il met en lumière l'état alarmant de la nature au Luxembourg, aborde les conditions-cadres légales plutôt bonnes et montre surtout sur quels leviers il faudrait agir pour que la mise en œuvre pratique des travaux de protection de la nature progresse plus rapidement afin d'atteindre les objectifs du Plan national de protection de la nature d'ici 2030.

Les objectifs sont en effet ambitieux, à juste titre. Malheureusement, seule une fraction des travaux nécessaires a été réalisée jusqu'à présent. Par exemple, seuls 15 hectares de prairies de fauche riches en espèces et aux fleurs colorées sont renaturés chaque année, au lieu des 570 hectares nécessaires !

Ces dysfonctionnements et d'autres dans la mise en œuvre des plans de protection de la nature ont différentes causes : des obstacles procéduraux, un manque de personnel, des dysfonctionnements structurels sous forme de contrôles insuffisants, une coopération insuffisante entre le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Environnement, des subventions dans le secteur agricole qui conduisent même à une destruction accrue de la biodiversité.

Les exigences du Mouvement Ecologique étaient claires : le nouveau gouvernement doit agir de manière cohérente pour lutter contre la crise de la biodiversité au Luxembourg :

- La protection de la nature ne peut se faire que de manière interministérielle – les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement doivent développer des stratégies communes ;
- Réformer les programmes de soutien conformément au principe « Public money for public goods » – promouvoir de manière ciblée l'agriculture extensive et la production alimentaire respectueuse de la nature et rémunérer équitablement les agriculteurs ;
- Développer la coopération partenariale et le conseil global aux entreprises ;

- Améliorer la communication et l'information à tous les niveaux (population, communes, agriculteurs, etc.) ;
- Débureaucratiser et accélérer les procédures d'autorisation pour la protection de la nature et l'assainissement de l'eau ;
- Adapter la loi sur les forêts et la promotion des forêts à la protection de la biodiversité ;
- Allouer davantage de ressources humaines et financières à la mise en œuvre ;
- Introduire un baromètre intermédiaire pour une évaluation transparente du 3e plan national de protection de la nature.



## CONFÉRENCE : « DISPARITION DES INSECTES ET BIODIVERSITÉ : POURQUOI LA PROTECTION DES PLUS PETITS DEVRAIT ÊTRE L'UNE DE NOS PLUS GRANDES PRIORITÉS ! »

Afin de sensibiliser un public plus large à ce sujet, Axel Hochkirch, entomologiste de renommée internationale et conservateur du département d'écologie du musée local, a été invité à intervenir le 17 avril 2024. L'accent a été mis sur son étude récente, qui a fait la une des journaux internationaux cet hiver. Les chercheurs, sous la direction d'A. Hochkirch, ont malheureusement surpassé les découvertes déjà alarmantes de l'IPBES (Conseil scientifique intergouvernemental pour la biodiversité) de 2019 («Un million d'espèces menacées d'extinction dans le monde!»): ce sont en fait deux millions d'espèces qui sont en danger!

Pourtant, la situation des êtres vivants ne s'est pas aggravée de manière aussi importante au cours des cinq dernières années. Selon Axel Hochkirch, c'est surtout la base de données utilisée pour calculer les chiffres des espèces menacées qui est désormais plus complète et qui donne une image plus réaliste de la menace. En effet, de nombreux groupes d'espèces « très petites », comme les insectes ou les escargots, n'avaient pas été inclus dans le rapport de l'IPBES.

Il a ensuite abordé le « changement d'affectation des sols » comme principale cause de l'extinction des espèces sous nos latitudes et a montré qu'il existait une analogie entre la diminution de la biodiversité dans nos campagnes et la diminution du nombre de fermes. Ces deux phénomènes sont causés par une mauvaise politique de soutien à l'agriculture de l'UE.

Une centaine de personnes ont participé à la soirée, dont de nombreux spécialistes de la protection de la nature et de l'environnement.



## LA NOUVELLE POLITIQUE D'ACHATS DE RESTOPOLIS POUR LES CANTINES SCOLAIRES : UNE VÉRITABLE SUCCESS STORY, AUSSI POUR LE MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE

Pour rappel : en 2023, Restopolis, la structure responsable des cantines scolaires, a partiellement revu sa politique d'achat. Désormais, la priorité est donnée aux produits biologiques et régionaux. Au cours du premier semestre, le projet - appelé supply4future (S4F) - a été testé dans 13 écoles. Objectif : le projet doit être étendu sur la base des expériences réalisées dans les écoles pilotes participantes.

Cette réorientation de la politique d'achat de Restopolis est l'une des décisions les plus importantes de ces dernières années en faveur d'une agriculture durable et d'une protection active de la santé.

Cependant, tout projet de cette envergure, aussi bon soit-il, connaît au début quelques difficultés. En concertation avec les acteurs concernés, le Mouvement Ecologique a analysé les améliorations possibles et en a discuté avec les responsables de Restopolis. Ceux-ci se sont montrés très ouverts aux suggestions. Peu après la réunion, les premières suggestions ont été mises en œuvre.

En 2025, il faudra discuter à nouveau des éventuels problèmes et procéder à de nouvelles optimisations sur la base des expériences acquises.



## QUELLES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE – COMMENT CONCILIER AGRICULTURE ET PROTECTION DE LA NATURE

En 2004, le Mouvement Ecologique a eu un échange de deux heures avec la ministre de l'Agriculture Martine Hansen et ses fonctionnaires, au cours duquel des aspects centraux de la politique agricole ont été discutés. Les sujets abordés étaient entre autres : freiner la perte de biodiversité due à l'agriculture - l'agriculture en tant que partenaire de la protection de la nature / quel type de conseil pour les agriculteurs ? / renforcement des exigences environnementales dans les subventions agricoles européennes / aides financières pour les personnes en reconversion et les petites exploitations / pollution par les pesticides au Luxembourg / agriculture biologique, Restopolis / cantines publiques...

Mais le Mouvement Ecologique n'a pas seulement abordé la question de la conception d'une agriculture durable lors de cette réunion. Compte tenu de son importance, elle est régulièrement abordée lors de réunions très diverses. D'ailleurs, en 2024, le parquet a abandonné les poursuites engagées par le gouvernement contre le Mouvement Ecologique, entre autres, car nous avions publié avec d'autres organisations une plainte fictive au nom du « Ministère de l'Agriculture durable ». Dans cette plainte, le ministère s'engageait à dépenser 570 millions d'euros de subventions pour la survie des exploitations agricoles familiales, la biodiversité et la protection du climat.

## ET ÇA CONTINUE... TOUJOURS PEU DE FRUITS BIO ET RÉGIONAUX DANS LES ÉCOLES LUXEMBOURGOISES – LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ÉCHOUE ENCORE

Le ministère de l'Agriculture lance chaque année des appels d'offres pour l'achat de fruits à l'école. Bien que ce soit une excellente occasion de suivre l'exemple de Restopolis et d'acheter davantage de fruits biologiques et régionaux, le ministère de l'Agriculture rate régulièrement cette opportunité. C'est d'autant plus regrettable que la production conventionnelle de fruits nécessite généralement l'utilisation de quantités importantes de pesticides.

Le Mouvement Ecologique s'est à nouveau engagé en faveur d'une réforme des appels d'offres à l'automne 2024 et a demandé au ministère de recourir davantage aux fruits biologiques locaux dans le cadre d'un plan par étapes - qui devrait déjà être annoncé afin que les agriculteurs intéressés puissent également créer de nouvelles vergers si nécessaire.

## APPEL DE « MENG LANDWIRTSCHAFT » POUR UNE VOIE COMMUNE VERS UN SYSTÈME ALIMENTAIRE ET AGRICOLE SOCIAL, ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUEMENT DURABLE

Le Mouvement Ecologique est actif au sein de la plateforme «Meng Landwirtschaft». Lors de la Journée mondiale de l'alimentation en octobre 2024, cette alliance a plaidé pour que tous les acteurs concernés soient réunis au Luxembourg afin d'ouvrir la voie à des systèmes alimentaires et agricoles socialement, écologiquement et économiquement durables. C'est pourquoi les organisations ont suggéré à la ministre de l'Agriculture M. Hansen d'inviter les organisations de la société civile à une table ronde sur l'alimentation.

## PARTENARIAT AVEC LE "PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE"

L'union fait la force – en particulier en ce qui concerne les pesticides réglementés au niveau européen, il est important que les organisations environnementales des pays de l'UE s'unissent. C'est pourquoi le Mouvement Ecologique est membre du Pesticide Action Network Europe (PAN Europe).

En 2024, en plus du dossier sur les produits chimiques persistants, un échange a eu lieu avec les collègues de PAN Europe sur les actions possibles contre les pesticides nocifs pour l'environnement et la santé. Leur expertise sur les effets des pesticides, mais aussi sur les éventuelles actions en justice, est un soutien important.

## AGIR ENSEMBLE POUR LA PROTECTION DE L'EAU ET DE LA NATURE

Le plan national de protection de la nature (PNPN3) a pour but de protéger la nature luxembourgeoise et de restaurer des habitats importants. Mais dans la pratique, la protection de l'eau et la protection de la nature se heurtent souvent, alors qu'elles poursuivent en réalité le même objectif : préserver notre environnement. Cette contradiction a pour conséquence de retarder, voire d'empêcher la mise en œuvre de projets pourtant urgents.

Dans une lettre datée du 10 décembre 2024, le Mouvement Ecologique a attiré l'attention du ministère de l'Environnement et de l'Office de la gestion de l'eau sur cette problématique. La lettre proposait également des solutions concrètes pour mieux concilier la protection de l'eau et la protection de la nature et atteindre plus rapidement les objectifs du plan de protection de la nature. Les quatre mesures suivantes sont nécessaires :

1. Distinguer les cours d'eau temporaires des cours d'eau permanents
2. Garantir l'optimisation des mégaphorbiaies protégées au niveau européen
3. Faciliter la mise en œuvre des plans d'action pour les sites Natura 2000
4. Réduire les délais de traitement des autorisations relatives à l'eau.

## PROTECTION DE LA NATURE CONCRÈTE – EXCURSIONS ET CONFÉRENCES

### Randonnée exceptionnel «Giewelsmillen-Kautebaach»

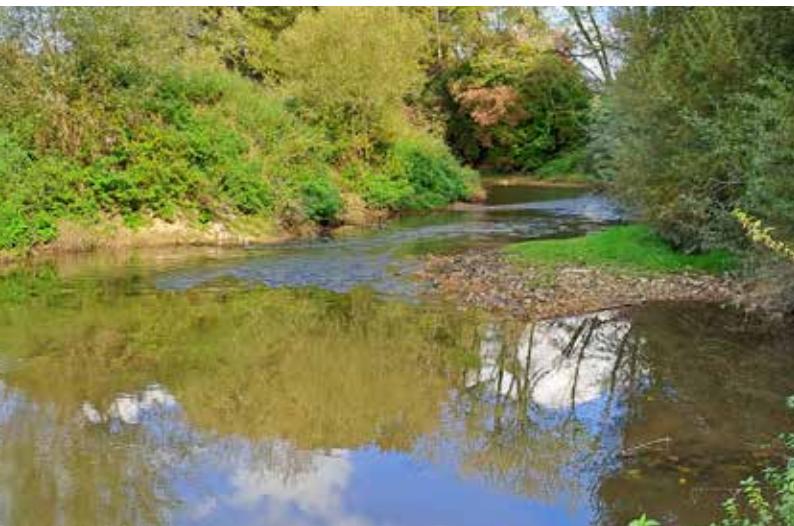
En mai, les participants ont pu découvrir de près la nature dans une magnifique vallée lors d'une excursion sous un soleil radieux et s'informer sur les projets paysagers locaux. En outre, le circuit a permis d'engager des discussions sur le développement futur des pistes cyclables et leur importance pour la mobilité durable.

### Renaturation de la Mamer et de l'Uelzech : les choses avancent, mais lentement

Fin avril, le Mouvement Ecologique et ses groupes régionaux Mersch & Umgebung et Uelzechtdall ont invité le public à l'ancienne école de Büringen pour présenter le projet de renaturation des rivières Mamer et Uelzech.

Trois représentants de l'Office de la gestion de l'eau ont présenté les projets de manière stimulante et compréhensible.

Il est clair que ces mesures de renaturation jouent un rôle très important en termes de protection de la nature et des espèces ainsi que de protection contre les inondations. Il était intéressant d'apprendre des fonctionnaires responsables à quel point la planification d'une telle renaturation est complexe. Cependant, de nombreuses personnes présentes dans la salle avaient également l'impression que de tels projets importants devraient avancer plus rapidement. Il faudrait discuter sérieusement des changements à apporter pour y parvenir : davantage de moyens financiers ? Plus de personnel ? Le cas échéant, une mise en œuvre plus cohérente ?



Lors de deux excursions avec Fernand Schoos et Claire Wolff, les participants ont pu découvrir concrètement sur place comment des projets pratiques de protection de la nature peuvent être mis en œuvre et ce que signifie la biodiversité.

- L'excursion du soir du 29 avril 2024 avait pour thème « **Amphibiens, oiseaux et protection du climat : préserver et restaurer les zones humides** » et s'est déroulée dans la vaste vallée de la Houbaach près de Bartringen. Au cours de cette promenade de deux heures, les participants ont beaucoup appris sur les zones humides, leur histoire et leur degré de menace actuel, leur utilité en tant que réservoirs de CO<sub>2</sub> et leurs habitants. Malheureusement, il était encore un peu tôt pour entendre le cri de la star de cette région, la rainette. On a tout de même pu admirer ses nouvelles habitations sous la forme d'étangs nouvellement aménagés.

- La deuxième excursion « **Wou di läscht wëll Blumme bléien - en anere Bléck op d'Landschaft ronderém Capellen** » a réservé une surprise aux personnes qui ne connaissaient pas la région en juin: derrière la zone industrielle se trouve un véritable joyau naturel composé de prairies riches en herbes et en fleurs et de vieilles forêts de charmes isolées. Claire Wolff a présenté aux participants la diversité végétale et les particularités des prairies extensives et a expliqué comment ces prairies sont (re)créées dans le cadre de projets de protection de la nature. Les défis actuels de la protection de la nature ont également été mis en lumière.

## « APPEL À L'EMBARQUEMENT, DERNIER APPEL POUR MONSIEUR LAPIN À LA PORTE B » – CAMPAGNE D'ACTION

Peu avant Pâques, le Mouvement Ecologique et l'Oeko-Zenter Pafendall ont lancé l'action participative « **Aktiouun Hues** », avec le slogan « *Wissen, wie der Hase läuft* » (Savoir comment court le lièvre). Cette action bénéficie du soutien financier du ministère de l'Environnement. Dans le cadre de ce projet de science citoyenne, chacun peut signaler s'il a vu un lièvre (*Lepus europaeus*). L'objectif : documenter l'état actuel de cette espèce et sensibiliser à sa protection.

Gut 100 Beobachter:innen trafen auf 250 Feldhasen, und diese Meldungen wurden auf der Plattform iNaturalist eingetragen. Überraschend war die Vielfalt der Fundorte: Neben traditionellen Agrarlandschaften wurden Feldhasen häufig in urbanen Gebieten, beispielsweise am Flughafen, gesichtet.

La plupart des observations ont eu lieu entre avril et septembre, ce qui est probablement dû à l'activité accrue des animaux pendant la période de reproduction et à la présence plus importante de personnes dans la nature. Au printemps, les animaux sont plus faciles à observer en raison de la faible végétation.

Cette répartition inégale soulève des questions : le lièvre brun est-il particulièrement adaptable et utilise-t-il de nouveaux habitats ? Ou est-il poussé vers les zones urbaines en raison de la perte d'habitats naturels ?

Le lièvre est un symbole de la biodiversité. Sa protection profite également à d'autres espèces, comme le hérisson, qui a récemment été classé comme « potentiellement menacé ». Les animaux tels que le lièvre ou le hérisson sont faciles à observer. Cela contribue à susciter l'enthousiasme des gens pour la protection de la nature et ils symbolisent à merveille les défis de la protection de la nature en milieu rural.

Les mesures recommandées pour le lièvre commun comprennent :

- **Création de corridors faunistiques** : permet aux animaux de se déplacer en toute sécurité et favorise les échanges génétiques.
- **Création de bandes fleuries et de jachères** : pour offrir de la nourriture et un abri.
- **Agriculture respectueuse de l'environnement** : pour réduire l'utilisation de pesticides et favoriser un travail du sol respectueux.
- **Promotion de l'agriculture extensive par les communes** : pour soutenir les mesures en faveur de la biodiversité.
- **Limitation de la chasse** : pour une chasse modérée uniquement dans les zones où les populations sont stables.

Un suivi scientifique est indispensable pour prendre des décisions éclairées en faveur de la protection du lièvre brun et de la biodiversité au Luxembourg. L'**« Aktiouun Hues** » a fourni des données précieuses et a permis de sensibiliser le public à l'importance de cette espèce.

## PROTÉGER NOS FORÊTS – UNE CHASSE PLUS COHÉRENTE

L'état de nos forêts est préoccupant. Les raisons en sont multiples : les monocultures ont été pratiquées pendant trop longtemps, entre autres. Mais aujourd'hui, ce sont surtout le changement climatique, la population de gibier trop importante et les pratiques de chasse inadaptées, mais aussi certaines formes de gestion (notamment avec un aménagement des sentiers trop large) qui mettent la forêt en difficulté.

Depuis des années, le Mouvement Ecologique exprime ses revendications de manière cohérente dans divers comités, notamment au sein du Conseil supérieur de la chasse, et dans des prises de position, parfois également avec des partenaires (notamment des propriétaires forestiers, la fondation natur&ëmwelt). Nous avons besoin d'une réforme des pratiques de chasse, entre autres.

Dans ce contexte, une excursion a également eu lieu en mars dans la commune de Mompach, intitulée « **Réduction drastique de la densité du gibier – nécessaire du point de vue de la protection de la nature – mais pas de carte blanche pour les chasseurs !** » Au cours de la randonnée, les dégâts causés à la forêt ont été identifiés sur place et leurs causes, en particulier l'influence des populations de gibier, ont été analysées. Les participants ont échangé leurs points de vue sur les conséquences pour l'écosystème et sur les mesures de chasse nécessaires.

Le rôle du loup dans la régulation du gibier a également été abordé. L'excursion a permis de reconnaître sur le terrain les dégâts causés par le gibier et d'en tirer des conclusions pour la protection de la nature.



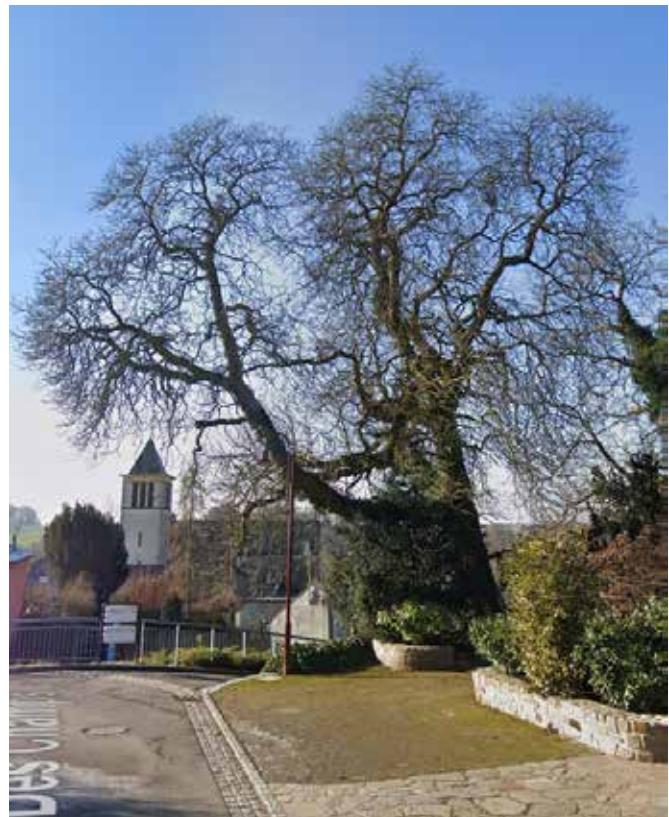


## 400 ARBRES PERDENT LEUR STATUT D'« ARBRE REMARQUABLE » : AU-DELÀ DES JEUX DE MOTS, UNE MEILLEURE PROTECTION EST NÉCESSAIRE

Un nouveau projet de règlement sur les « arbres remarquables » a été présenté au Luxembourg à l'été 2024. Il vise à protéger les arbres ayant une forme de croissance particulière, un diamètre impressionnant, un âge avancé ou une importance historique, et à fournir un soutien financier pour leur entretien.

Cependant, la mise à jour des critères semble entraîner la perte du statut d'« Arbre Remarquable » pour environ 400 arbres. Les zones urbaines sont particulièrement touchées, ce qui entraîne une réduction de la protection et des moyens financiers alloués à l'entretien de ces arbres.

Le Mouvement Ecologique a exprimé ses préoccupations concernant cette évolution et a souligné l'importance d'une protection globale des arbres, en particulier dans les zones urbaines.



Le communiqué de presse du Mouvement Ecologique a suscité de nombreuses réactions de la part de la presse, de citoyen(ne)s inquiet(e)s, ainsi que de l'Administration de la nature et des forêts (ANF) et du ministère de l'Environnement. Ce dernier a entre-temps annoncé que le nombre d'« arbres remarquables » ne diminuait pas, mais augmentait même. La confusion générale sur le nombre d'arbres a été causée par une liste de l'ANF de 2018 qui, selon le ministère de l'Environnement, a été désignée à tort comme « arbres remarquables ». Selon le ministère de l'Environnement, avant 2022 (date de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection de la nature), seuls les arbres protégés par Sites et Monuments étaient « remarquables », qui figurent à leur tour sur une autre liste peu conviviale. La liste de l'ANF consultable sur le site officiel a été rebaptisée sans plus attendre « arbres subventionnables »...

Cependant, une question demeure : pourquoi si peu d'« arbres subventionnables » ont-ils été intégrés à la nouvelle liste ? Pourquoi la liste doit-elle être complétée après coup, comme l'écrit le ministère ? Pourquoi une liste inachevée a-t-elle été soumise à la procédure ?

Début juillet, le Mouvement Ecologique a donc de nouveau demandé au ministère de l'Environnement de réviser la nouvelle liste et de l'enrichir en fonction des critères techniques en vigueur – en y associant le public !

En outre, le Mouvement Ecologique a appelé les citoyens à signaler les arbres remarquables à l'administration de la nature afin de garantir leur statut de protection.

## LES VOIX DE LA NATURE – NOUVELLE CAMPAGNE POUR LA BIODIVERSITÉ

Les analyses de psychologie environnementale montrent que les actions de sensibilisation n'ont d'effet que si elles font appel aux sentiments des gens, éveillent leur curiosité, transmettent des connaissances et présentent en même temps des instruments permettant de résoudre les problèmes.

C'est pourquoi le Mouvement Ecologique a prévu une nouvelle campagne en 2024, qui sera menée en 2025.

Le concept de la campagne est le suivant :

Des clips vidéo présentent des espèces animales particulièrement menacées et/ou ayant une importance emblématique pour un habitat spécifique ou un problème dans le domaine de la biodiversité. L'intérêt des gens doit être éveillé avant tout par un son spécifique de cette espèce. Le cas échéant, un son qui les surprend, les irrite et attire leur attention. En outre, il s'agit de sensibiliser le public à la diversité des cris d'animaux dans le paysage sonore de la nature et de montrer à quel point il est important de les préserver.

L'objectif est de susciter l'enthousiasme du public et de créer un lien avec les espèces présentées. C'est pourquoi nous commençons par citer un ou deux « faits amusants » surprenants et passionnants sur chaque espèce.

Ensuite, les spectateurs doivent être brièvement informés des problèmes et de ce qu'ils peuvent faire. Ils doivent être motivés à s'engager pour la protection de la nature.

Deux clips par mois devraient être publiés entre avril et novembre pour éveiller la curiosité du public. Le concept a été élaboré en 2024 et la mise en œuvre commencera en 2025.